



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 6 au 8 Décembre 2024 est assurée par M. CONTET Jacques au 06.68.44.06.97



L'Assemblée Générale de l'Amicale des Educateurs de l'Ain se tiendra le **jeudi 12 décembre** prochain dans les locaux du District, à **partir de 19 heures**.

A cette occasion, nous aurons le plaisir d'accueillir M. **Johan RADET**, Entraîneur National, Responsable du suivi des Pôles Espoir et Sélectionneur du groupe de développement U15.

Il viendra témoigner de ses différentes expériences en tant qu'éducateur et se prêtera volontiers au jeu des questions-réponses.

Cette soirée est ouverte à tous, n'hésitez pas à venir nombreux!

WEEK END DES BENEVOLES A CLAIREFONTAINE

Les 15 et 16 MARS 2025

Appel à candidatures

Renouvellement de cette opération pour la saison 2024/2025 toujours dans l'objectif de valoriser et fidéliser les bénévoles qui donnent de leur temps pour le football français.

6 bénévoles seront sélectionnés.

Plus d'informations sur le site internet du District.



COMITE DE DIRECTION



DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL

26 RUE DU LOUP - 01440 VIRIAT

Tél. 04 74 22 87 87

district@ain.ff.fr - <http://ain.ff.fr>

N° de Siret: 31833453900034



¶

CANDIDATURE JOURNEE DES BENEVOLES

¶

Samedi 15 et Dimanche 16 Mars 2025

¶

¶

Les candidatures devront être envoyées par mail au District de l'Ain de Football avant le Lundi 27 Janvier 2025

¶

¶

Nom du club°: _____ ¶

¶

NOM et Prénom du /- de la bénévole°: _____ ¶

¶

Numéro de licence°: _____ ¶

¶

Adresse mail°: _____ ¶

¶

Adresse postale°: _____ ¶

¶

..... _____ ¶

¶

Numéro de téléphone°: _____ ¶

¶

¶

➤ Rappel des critères sur le choix des invités

- → **S'assurer de la disponibilité du /- de la bénévole ce week-end-là.**
- → Être bénévole licencié dirigeant ou volontaire de club comptant moins de **7 ans** d'ancienneté.
- → Les conjoints des bénévoles ne sont pas conviés à moins qu'ils soient eux-mêmes licenciés bénévoles de moins de 5 ans.
- → Être âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement.
- → Être au maximum 2 bénévoles du même club afin de récompenser un maximum de clubs.
- → Mixité des participants.

¶

¶

¶

NOM—Prénom du président du club°: _____ ¶

¶

Signature du Président°: Tampon du club°: ¶

¶

¶



LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
DE FOOTBALL

PROGRAMME

Week-end des Bénévoles - CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES
Samedi 15 et Dimanche 16 Mars 2025

Samedi 15 Mars 2025



05 h 00 :

- **Départ du stade TOLA VOLOGE à GERLAND (Avenue Jean Jaurès - Lyon 7^{ème})**

ou

07 h 00 :

- **Départ de l'établissement de CURNON D'Auvergne (parking – 13 Rue du Bois Joli – ZI Bois Joli 2 – 63800 CURNON D'Auvergne)**

12 h 00 : Arrivée au Centre National du Football à CLAIRFONTAINE-EN-YVELINES

Déjeuner au self-service

14 h 00 : Café de bienvenue

14 h 15 : Présentation du programme (Auditorium)

14 h 45 / 15 h 00 : Récupération des chambres

15 h 15 / 17 h 00 : Visite pour le 1^{er} groupe - Activité 2^{ème} groupe

17 h 15 / 19 h 00 : Visite pour le 2^{ème} groupe - Activité 1^{er} groupe

20 h 00 : Dîner

Dress code pour le week-end : tenue sportive pour la journée et décontractée chic pour la soirée

Dimanche 16 Mars 2025



08 h 00 / 09 h 00 : Petit déjeuner

09 h 30 : Libération des chambres

09 h 30 / 11 h 30 : Plénière (Auditorium)

10h / 11 h 30 : Débat sur les différents thèmes

12 h 00 : Déjeuner au self-service

14 h 00 : Départ de CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES et **retour sur Lyon, arrivée vers 21 h 00.**

ou

14 h 00 : Départ de CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES et **retour sur Cournon d'Auvergne, arrivée vers 19 h 00.**

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 4 Décembre 2024

Présents : Grégory BESSET, Christophe SABIN, Baptiste PIQUET, Jean Noel TARTARIN, Sylvain FEYEUX,
En visio : Céline MEILHEURAT, Guillaume STRIPPOLI, Anthony TARTARIN
Excusés : Olivier GUICHERD, Hamid TOUZANI, Tarik TEKBICAK

⚠ Conformément à son règlement intérieur, et en son application la CDA informe que M. Stadelmann ne fait plus partie du bureau de la commission des arbitres pour la saison 2024/2025.

📧 Nous venons de subir une semaine de perturbation informatique. En effet bon nombre d'entre vous ont vu leur désignation disparaître. Il est important de faire une mise à jour de votre application « My FFF ». Pensez aussi à vous déconnecter/reconnecter au besoin. Dans tous les cas lors de problèmes de ce genre pensez à regarder sur le site internet « Portail des Officiels ». Si dans les deux cas le problème persiste n'hésitez pas joindre vos designateurs respectifs.

Malgré nos rappels et messages, certains arbitres ne se sont pas rendus sur leur match le week end dernier pensant ne pas avoir de désignation : **Nous rappelons qu'il est du devoir des arbitres de s'enquérir de sa désignation, un bug informatique ne peut pas être une excuse valable à une absence sur un match**

La CDA rappelle également aux clubs qu'ils doivent ABSOLUMENT prévenir le district lorsqu'un arbitre est absent sur un match !

Il est précisé aux arbitres officiant sur les rencontres féminines U18 Interdistrict que les frais d'arbitrage sont à répartir à 50/50 entre les deux équipes : merci aux arbitres concernés.

La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- CHENE Anthony courrier annonçant une indisponibilité médicale du 18 novembre au 17 janvier 2025.
- MATZ Nicolas courrier de demande d'officier en senior, réponse faite.
- BOLLIET Alexis courrier annonçant une indisponibilité médicale jusqu'au 31/12/2024.
- MALARA Siméo annonçant son indisponibilité médicale du 25/11/2024 au 02/12/2024.
- RAMOS BRITO Joel informant de son impossibilité de rejoindre son match du 01/12/2024 à la suite d'un accident de la route.
- GÜLER Necati, Abdullah DEGIRMENCI et Abdeslam MOUSSATEN pour leur compte rendu d'accompagnement d'un jeune arbitre.
- BLANC Denis, rapport de titularisation d'un arbitre stagiaire.
- GAILLARD David annonçant son indisponibilité médicale pour une durée de 8 jours à compter du 03/12/2024.
- POMERET Cédric annonçant son impossibilité d'arbitrer suite à un problème personnel.
- GARNIER Alexia échange suite à une indisponibilité tardive : la CDA rappelle aux arbitres qu'ils ont l'obligation de déposer leur indisponibilité au minimum 15 jours à l'avance sous peine de sanction.
- COGNARD Romain demande pour devenir arbitre assistant spécifique.
- LACOSSE Dominique, échange suite à une absence à un match : cf rappel ci-dessus.
- LANDAIS Yann demande pour ne plus doubler les week end après la trêve.
- FRENDU Thomas échange à la suite du dépôt d'une réserve technique : Nous rappelons aux arbitres que les réserves techniques doivent être notées sur le terrain puis recopiées à la fin du match sur la FMI par l'arbitre lui-même avant d'être contre-signées par les capitaines.
- VARAGNAT Chloé rapport sur le match Entente F3R/Fareins vs JASSANS FRANS 2 en U15 dimanche 1^{er} décembre.

- SABIN Christophe rapport concernant le match en U18, OSR/VEYLE SAONE du samedi 30 novembre.
- PEYRAT Rodolphe question concernant les observations en D4 : La CDA rappelle qu'à partir de cette saison, conformément à son RI tous les arbitres de D4 ayant réussi les tests physiques sont automatiquement observés sans avoir besoin de le demander.
- IGUIDAR Saïd rapport concernant le match U18 Ambronay/Culoz le samedi 30 novembre.

Courriers club :

- COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU demande d'arbitre officiel pour le match U15 D3 poule G du 1/12/24 opposant OSR VS CMV.
- AS IZERNORE NURIEUX-VOLOGNAT fait une demande pour un de ses arbitres de pouvoir officier en senior. Réponse faite.
- FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE courrier de félicitations pour notre jeune arbitre féminine Alexia Garnier.
- FOOT 3 RIVIERES demande de révision concernant le match U15 FOOT 3 RIVIERES/BRESSE NORD, dossier transmis à la commission compétente.
- FOOT 3 RIVIERES, rapport sur le match Entente F3R/Fareins vs JASSANS FRANS 2 en U15 du dimanche 1^{er} décembre.
- AS ST LAURENTIN rapport concernant le match AS ST LAURENT/COTIERE MEXIMIEUX en sénior D3 du dimanche 1^{er} décembre.
- COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU rapport concernant le match AS ST LAURENT/COTIERE MEXIMIEUX en sénior D3 du dimanche 1^{er} décembre.
- ACCFT BOURG rapport concernant le match U18 AS MONTREAL LA CLUSE/ACCFT BOURG du samedi 30 novembre.
- FC VEYLE SAONE rapport et question concernant le match FC VEYLE SAONE/THOISSEY en U15 du dimanche 1^{er} décembre : la CDA renvoie à la remarque ci-dessus concernant les bugs informatiques qui ont pu empêcher certains arbitres de se rendre sur les matchs où ils étaient désignés. Aussi effectuée une demande d'arbitre officiel pour le match BOURG SUD/FC VEYLE SAONE du dimanche 8 décembre, réponse faite.

Prochaine réunion mercredi 11 décembre à 17h30 au district.

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Sylvain FEYEU

FORMATION INITIALE ARBITRAGE

Une seconde formation initiale en arbitrage sur la saison 2024-2025 aura lieu au District de l'Ain de Football : (participation aux 3 jours de Formation obligatoire)

- Samedi 04 Janvier 2025 (8h00 - 18h00 maximum)
- Dimanche 05 Janvier 2025 (8h00 - 18h00 maximum)
- Samedi 11 Janvier 2025 (8h00 - 18h00 maximum)

Lien inscription : [Formation Initiale d'Arbitre \(fff.fr\)](https://fff.fr)

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Une formation de mi-saison (courant décembre) aura lieu sur les installations du club de Ambérieu FC ce jeudi 05 Décembre 2024 à 19h00 (stade)

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2024/2025. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officiel**

Pour ceux ayant effectué la formation sur une des saisons précédentes, nous vous rappelons que celle-ci est valable 6 ans et qu'il faut aussi avoir une licence FFF sur la saison en cours (2024-2025) pour occuper la fonction d'arbitre semi-officiel

Plateau féminin U9F-U11F-U15F

Ce samedi sera organisé le second plateau féminin de la saison sur les installations du club de FOOT TROIS RIVIERES à Montmerle sur Saône (*Complexe Sportif – Route de Lyon – 01090 MONTMERLE SUR SAONE*) **dans le cadre de l'opération du Téléthon.**

Possibilité de déposer vos dons sur place !

Contrairement aux fois précédentes le plateau sera organisé aux horaires suivants :

- **De 9h30 à 11h pour les U9F et U11F (*Rendez-vous sur place à 9h00 précises*)**
- **De 11h00 à 13h pour les U15F (*Rendez-vous sur place à 10h15 précises*)**

LES ENGAGEMENTS :

Catégorie U9 : FC DOMBES BRESSE 1, ESSOR BRESSE SAONE 1, OLYMPIQUE BUYATIN, FBBP 01 1, AS MISERIEUX TREVoux 1, SC MILLE ETANGS 1, SC MILLE ETANGS 2, ENT. AIN SUD – LE MAS RILLIER 1, **(8 équipes)**

Catégorie U11 : AS MONTREAL LA CLUSE 1, FBBP 01 1, ENT. AIN SUD – LE MAS RILLIER 1, BRESSE FOOT 01 1, ENT.S. REVERMONTAISE **(5 équipes)**

Catégorie U15 : FC DOMBES BRESSE 1, ESSOR BRESSE SAONE 1, AS ATTIGNAT 1, BRESSE FOOT 01 1, AS MISERIEUX TREVoux 1, FOOT TROIS RIVIERES 1, FBBP 01 1, ENT. AIN SUD – LE MAS RILLIER 1, CS LAGNIEU 1, ESVS THOISSEY 1 **(10 équipes)**

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89

Tournoi Futsal Féminin – 18 et 19 Janvier 2025

La commission Féminines organise un tournoi Futsal le week-end du 18 et 19 Janvier 2025 au gymnase de Saint Denis les Bourg.

- U11 : 10 équipes
- U13 : 10 équipes
- U15 : 10 équipes
- U18 : 12 équipes
- SENIORS F : 12 équipes

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée au district.

Dans la mesure où ce nombre de 10 ou 12 équipes inscrites ne sera pas atteint à la date du 08/01/2025, la commission féminine tolérera 2 équipes par club (préciser ce souhait lors de votre inscription). Le choix se fera sur la base du « 1er inscrit – 1er choisi ».

Déroulement du weekend :

- *Samedi 18 janvier le matin* : catégorie U11, le tournoi débutera à 8h30 (joueuses nées en 2014 et 2015 uniquement)
- *Samedi 18 janvier l'après-midi* : catégorie U15, le tournoi débutera à 13h (joueuses nées en 2010 et 2011 - tolérance à 1 joueuse née en 2012)
- *Samedi 18 janvier en fin de journée* : catégorie Senior, le tournoi débutera à 17h (joueuses nées avant 2006 - tolérance à 1 joueuse née en 2007)
- *Dimanche 19 janvier le matin* : catégorie U13, le tournoi débutera à 9h (joueuses nées en 2012 et 2013 uniquement - tolérance à 1 joueuse née en 2014 / équipe)
- *Dimanche 19 janvier l'après-midi* : catégorie U18, le tournoi débutera à 14h (joueuses nées en 2007-2008 et 2009 - tolérance à 1 joueuse née en 2010)

Pour vous inscrire, rien de plus simple que de compléter le formulaire suivant :

<https://forms.gle/bZ1KCm5BjvvK5Rpg9>

Equipes inscrites au 28.11.2024

U11F (10 équipes / 10 max)	U13F (9 équipes / 10 max)	U15F (9 équipes / 10 max)	U18F (6 équipes / 12 max)	SENIORS F (8 équipes / 12 max)
AIN SUD	AIN SUD	AIN SUD	AIN SUD	COTIERE EST LYONNAIS
COTIERE EST LYONNAIS	COTIERE EST LYONNAIS	COTIERE EST LYONNAIS	AS MONTREAL LA CLUSE	JS BETTANT
AS MONTREAL LA CLUSE	AS MONTREAL LA CLUSE	AS MONTREAL LA CLUSE	BRESSE FOOT 01	CS VIRIAT
O. SUD REVERMONT 01	CS LAGNIEU	CS LAGNIEU	ESSOR BRESSE SAONE	BRESSE FOOT 01
BRESSE FOOT 01	ESSOR BRESSE SAONE	FOOT TROIS RIVIERES	FBBP 01	OLYMPIQUE BUYATIN
ESSOR BRESSE SAONE	FBBP 01	BRESSE FOOT 01	AS MISERIEUX TREVoux	ESSOR BRESSE SAONE
FBBP 01	PLASTICS VALLEE FC	ESSOR BRESSE SAONE		AS MISERIEUX TREVoux
PLASTICS VALLEE FC	AS MISERIEUX TREVoux	AS MISERIEUX TREVoux		VALSERHONE FOOT
AS MISERIEUX TREVoux	VALSERHONE FOOT	VALSERHONE FOOT		
OLYMPIQUE BUYATIN				

Possibles équipes supplémentaires

U11F	U13F	U15F	U18F	SENIORS F
		AIN SUD	AS MISERIEUX TREVoux	JS BETTANT
		AS MISERIEUX TREVoux		CS VIRIAT
				AS MISERIEUX TREVoux

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 3/12/2024

Présents : MM. DELIANCE, VERNAY, GAUTHERON, BOURDON.

Excusé : M. GUTIERREZ.

Courriers :

- De Centre Dombes Football : joueur ZZ ayant participé à une rencontre.
- Réclamation d'après match du club de Thoissey 2 contre FC Montluel 1 pour qualification et participation de l'ensemble des joueurs de Montluel.



Dossier n° 66

Match n° 29328184 : ESB Marboz 2 / AS Attignat 1 – U18 D3 Poule C – du 30/11/2024

Courrier du club de Marboz annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- ESB Marboz 2 : 0 but / -1 point
- AS Attignat 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Marboz est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 67

Match n° 29447137 : Bresse Foot 01 1 / FC Montluel 1 – U18 D4 poule H – du 30/11/2024

Courrier du club de Montluel annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- FC Montluel 1 : 0 but / -1 point
- Bresse Foot 01 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Montluel est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 68

Match n° 29512266 : Oyonnax ASP 2 / Bourg ACCFT 2 – Séniors D5 poule A – du 01/12/2024

Courrier du club de Oyonnax ASP annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- Oyonnax ASP 2 : 0 but / - 1 point
- Bourg ACCFT 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Oyonnax ASP est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 69

Match n° 30031528 : FC Bresse Nord 1 / US Culoz 1 – Séniors Féminines à 11 D2 phase 2 – du 30/11/2024

Courrier du club de Culoz annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- US Culoz 1 : 0 but / - 1 point
- FC Bresse Nord 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Culoz est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 70

Match n° 29595609 : Centre Dombes Foot 3 / FC Bord de Veyle 3 – Séniors D5 Poule F – du 01/12/2024

Courrier du club de Bord de Veyle annonçant le forfait de son équipe : 3^{ème} forfait dont forfait général

- FC Bord de Veyle 3 : 0 but / - 1 point
- Centre Dombes Foot 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Bord de Veyle est redevable de la somme de 79 €uros au District.

Dossier n° 71

Match n° 30026644 : St Denis Ambutrix 1 / AS Hautecourt Romaneche 1 – Séniors Féminines à 8 D1 – du 01/12/2024

Courrier du club de Hautecourt Romaneche annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- AS Hautecourt Romaneche 1 : 0 but / - 1 point
- St Denis Ambutrix 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Hautecourt Romaneche est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 72

Match n° 29512169 : Injoux Genissiat 1 / US Nantua 2 – Séniors D5 Poule A – du 01/12/2024

Courrier du club de Nantua annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- US Nantua 2 : 0 but / - 1 point
- Injoux Genissiat 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Nantua est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 73

Match n° 28773773 : US Veyziat 1 / Centre Dombes Foot 2 – Séniors D3 poule B – du 17/11/2024

La Commission se saisit de son droit d'évocation du fait que le joueur M. DUCRET Killian licence n° 2545933544 a participé à la rencontre citée ci-dessus, alors que ce même jour, il a été désigné pour un arbitrage en tant que ZZ en U15, arbitrage qu'il a effectué.

Ayant participé à cette rencontre, M. DUCRET s'est mis en irrégularité avec l'article 42.14.15 du RG du District, puisque l'arbitrage équivaut à une suspension.

De ce fait, la Commission donne match perdu par pénalité à Centre Dombes Foot 2 avec -1 point.

- Centre Dombes Foot 2 : 0 but / - 1 point
- US Veyziat 1 : 1 but / 3 points

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Le club de Centre Dombes est redevable de la somme de 109 €uros au District pour participation à un match d'un joueur suspendu.

M. DUCRET Killian est suspendu d'un match ferme avec date d'effet au 9 décembre.

Dossier n° 74

Match n° 29340590 : Virieu FCT 1 / Centre Dombes Foot – U18 D3 Poule D – du 30/11/2024

Lors du contrôle de licences, il apparaît que le délégué M. CAGLAR Gursel ne possède pas de licence officielle. Après vérification, M. CAGLAR Gursel ne possède pas de licence au club de Virieu FCT.

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles, organisées par le District, tout dirigeant, arbitres... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours (article 59 des règlements de la F.F.F) et rappelé toutes les semaines dans le PV du District.

La Commission sanctionne le club de Virieu FCT d'une amende de 55 €uros pour participation d'un ou des officiels non licencié(s) à une rencontre.

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion du mardi 3 Décembre 2024

Pour les modifications de rencontres vous devez utiliser « Footclubs » ou le document « modification d'une rencontre » en ligne sur le site du district, ces documents doivent parvenir le lundi qui précède la rencontre, la commission sportive se réunissant le mardi.

Suite à la décision de la commission régionale d'arbitrage la rencontre D3 poule C journée 1 **St Martin Mcv 1 – Marboz Esb 4** est reprogrammée **le dimanche 15 décembre à 14h30.**

Courriers Clubs :

Bagé As : rencontre D3 poule B du 8 décembre à **15h00** (U15R2 à 13h00).

Belley Cs : rencontre D1 du samedi 7 décembre **au stade G. COIFFET Sy à BELLEY.**

Nantua Us : rencontre D2 du 8 décembre **au complexe sportif G. GOUJON à BELLIGNAT.**

La première Phase de D5 se termine :

Deuxième phase sur 2 niveaux :

Nombre d'équipes supérieur à 70 : 5 poules de 6 au premier niveau.

Nombre d'équipes compris entre 60 et 70 : 4 poules de 6 au premier niveau.

Nombre d'équipes inférieur à 60 : **3 poules de 6 au premier niveau.**

Ce championnat se déroule en matchs aller-retour.

Les équipes restantes sont réparties en X poules de 8 à 10 au deuxième niveau.

Ce championnat se déroule en matchs secs.

Vous pouvez inscrire des équipes pour la deuxième phase (Niv.2) par mail

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 3 Décembre 2024

MODIFICATION ANNUAIRE 2024/2025

Une erreur a été faite dans les règlements sportifs – rubrique « CHAMPIONNAT DES U15 et U18 » (page 132), il faut lire :

Equipier premier :

- 1 - Au cours de la première phase, une équipe inférieure ne peut faire jouer plus de 3 joueurs ayant joué plus de 4 matchs en équipe supérieure depuis le début de la saison.
- 2 - Au cours de la deuxième phase, une équipe inférieure ne peut faire jouer plus de 4 joueurs ayant joué plus de 7 matchs en équipe supérieure dont un seul ayant joué plus de 12 matchs depuis le début de la saison.

Suite à plusieurs reports la rencontre U18 D2 poule B

Le Mas Rillier Fc 1 – Belley Cs 1 est reprogrammée le samedi 7 décembre.

La journée 9 (dernière journée) U18 D2 poule B est reportée au samedi 14 décembre.

Courriers U18 :

Mas Rillier Fc : rencontre D4 poule H du 7 décembre à **13h00** (rencontre D2 à 15h00).

Ain Sud : rencontre D2 poule B le 14 décembre à **14h00** (rencontre U16 ligue à 15h30).

Bourg Accft : demande de modification horaire rencontre D2 poule A du 7 décembre.

Valserhône F. : accord pour rencontre D2 poule A le samedi 7 décembre à **13h00 Synthétique de La Chagne.**

Culoz Grd Colombier Us : demande de modification horaire rencontre D3 poule D du 7 décembre.

Ain Sud : accord pour rencontre D3 poule D du 7 décembre à **14h00.**

Foot Trois Rivières : demande de modification horaire **D3 poule E**

En attente accord Bourg Accft !

Bressans Fc : rencontre D3 poule C du 7 décembre à **15h30** (coupe U13 Pitch à 13h00).

Montréal As : rencontre D3 poule C du 7 décembre à **16h00** (coupe U13 Pitch à 13h00).

Côt. Meximieux Villieu : rencontre D3 poule D du 7 décembre à **15h00.**

Bresse Tonic Foot : rencontre D3 poule E du 7 décembre **au stade de l'Huppe à MONTREVEL.**

Courriers U15 :

Izernore Nurieux As : rencontre D4 poule I du 8 décembre **au stade L. ECUYER à NURIEUX VOLOGNAT.**

Oyonnax Pvc : demande de modification rencontre D3 poule D du 8 décembre.

Nantua Us : accord pour rencontre D3 poule D **le samedi 7 décembre à 13h30.**

Arbent Marchon Us : demande de modification rencontre D3 poule D du 8 décembre.

Montréal As : accord pour rencontre D3 poule D **le 7 décembre à 15h30.**

Misérioux Trévoux As : rencontre D4 poule K **sur terrain annexe herbe, stade Fétan de TREVOUX.**

Éric CANARD, Jacques CONTET.

SPORTIVE FEMININES

Réunion 3 Décembre 2024

Courriers S.F. à 8 :

Ambronay St Jean Vx Es : rencontre D1 du 8 décembre à **14h30**.

Bettant Js : demande de modification rencontre D2 du 8 décembre.

Artemare Valromey Fc : [en attente accord](#)

Courriers S.F. à 11 :

Bresse Foot01 : rencontre D1 du 7 décembre **au complexe sportif Sy de ST BENIGNE**.

Bresse Nord : rencontre D2 du 7 décembre **au stade municipal de St JULIEN sur REYSSOUZE**.

Misérieux Trévoux As : rencontre D1 **sur terrain synthétique de Fétan à TREVOUX**.

Vincent JACUZZI, Jacques CONTET.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

Coupe de l'Ain Futsal U13 – U15 – U18 - Tours qualificatifs

INSCRIPTIONS FUTSAL

CLUBS	Catégorie U13						Catégorie U15						Catégorie U18		
	Coyaffrat 18 Janvier 12h00 - 14h30	Coyaffrat 18 Janvier 14h30 - 16h30	Terrfort 25 Janvier 12h00 - 14h30	Terrfort 25 Janvier 14h30 - 16h30	Villars Les Dombes 26 Janvier 12h00 - 14h30	Villars Les Dombes 26 Janvier 14h30 - 16h30	Coyaffrat 18 Janvier 16h30 - 18h30	Coyaffrat 18 Janvier 18h30 - 20h30	Terrfort 25 Janvier 16h30 - 18h30	Terrfort 25 Janvier 18h30 - 20h30	Villars Les Dombes 26 Janvier 16h30 - 18h30	Villars Les Dombes 26 Janvier 18h30 - 20h30	Coyaffrat 18 Janvier 16h00 - 20h00	Terrfort 25 Janvier 16h00 - 20h00	Villars Les Dombes 26 Janvier 16h00 - 20h00
O. ST DENIS LES BOURG						1					1				1
CS LAGNIEU			1							1				1	
VALSERHONNE FOOT		1												1	
O. SUD REVERMONT 01	1							1						1	
PLAINE REVERMONT FOOT					1					1				1	
FC PRIAY						1						1			
ESB MARBOZ	1							1					1		
AS HAUTECOURT ROMANECHÉ			1						1					1	
O. RIVES DE L'AIN												1		1	
AS MONTREAL LA CLUSE			1					1						1	
FC BRESSANS	1								1					1	
ENT.S. REVERMONTAISE	1								1					1	
FC DOMBES BRESSE	1											1			1
PLASTICS VALLEE FC		1													
CS BELLEY					1							1			1
CENTRE DOMBES FOOTBALL						1						1			1
ACCFT BOURG												1			
ST DENIS AMBUTRIX FC					1						1				
CSJ CHATILLONNAISE												1			
FC BRESSE NORD					1					1				1	
AS MISERIEUX TREVOUX					1						1				1
CS VIRIAT				1						1				1	
ENT.S. VAL DE SAONE THOISSEY															1
US REPLONGES		1													
BRESSE FOOT 01				1						1				1	
AS ATTIGNAT				1								1			
BOURG FUTSAL							1					1			
AMBERIEU FC	1						1								1
US PLAINE DE L'AIN					1										
ESSOR BRESSE SAONE		1										1			
FC ST MAURICE DE GOURDANS						1									
US NANTUA		1												1	
FOOT TROIS RIVIERES				1							1				1
US ARBENT MARCHON				1			1								
Total	6	5	3	6	4	4	3	6	1	5	6	6	8	8	8
Nombre maximum d'équipe	/ 6	/ 5	/ 6	/ 6	/ 5	/ 6	/ 6	/ 6	/ 6	/ 6	/ 6	/ 6	/ 8	/ 8	/ 8
Créneau	RDV sur site 30 min avant						RDV sur site 30 min avant						RDV sur site 30 min avant		

Lien d'[Inscriptions](#)

Futnet - Tours qualificatifs

Les fêtes de fin d'année approchent, synonyme de trêve hivernale. Le district de l'Ain vous offre la possibilité de vous maintenir en forme après les fêtes en participant au second Challenge de Futnet (Tennis Ballon). Nous vous proposons de découvrir ou redécouvrir cette pratique à travers une formule offrant plus de 60 minutes de temps de jeu sur la soirée.

Lien d'inscription : <https://forms.gle/hJut8fm2325iPPeX7>

3 dates sur 2 sites pour les qualifications :

- **Jeudi 09/01, au Complexe Le SO Club – Viriat (de 19h00 à 23h00)**

12 équipes de 3 joueurs - 2 poules de 6 - les 2 premiers de chaque poule se qualifient soit 4 qualifiés.

5 matchs par équipe de 10 minutes

- **Lundi 13/01, au Complexe Le Repère - Gorrevod (de 19h00 à 23h00)**

6 équipes de 3 joueurs - Toutes les équipes se rencontrent, les 2 premiers se qualifient.

5 matchs par équipe de 10 minutes.

- **Jeudi 16/01, au Complexe Le Repère - Gorrevod (de 19h00 à 23h00)**

6 équipes de 3 joueurs - Toutes les équipes se rencontrent, les 2 premiers se qualifient.

5 matchs par équipe de 10 minutes.

1 finale :

- **Jeudi 23/01, au Complexe Le SO Club- Viriat (de 19h00 à 23h00)**

8 équipes de 3 joueurs – 1 équipe qualifiée pour la finale académique du 15 Mars.

Formule non définie.

Inscriptions au 28.11.2024

	09 Janvier 2025 – So Club	13 Janvier 2025 – Le Repère	16 Janvier 2025 – Le Repère
1	<i>Equipe LEPY – FC Curtafond Conf.</i>		<i>Equipe COCHET – ESVS Thoissey</i>
2	<i>Equipe BROUARD – ES Revermontoise</i>		<i>Equipe CAVILLON – Essor Bresse S.</i>
3			<i>Equipe DUZELET – US Replonges</i>
4			<i>Equipe SERIS – ESVS Thoissey</i>
5			<i>Equipe BESSARD T – Bresse Foot 01</i>
6			<i>Equipe BESSARD J – Bresse Foot 01</i>
7			
8			
9			
10			
11			
12			

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Réunion du lundi 2 décembre et du mardi 3 décembre

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

UTILISATION DU F.A.L (Foot Animation & Loisir)

U7, U9, U11 :

- Allez dans FOOTCLUBS
- MENU
- Epreuves
- Sélectionnez championnat/coupe
- Cliquez FOOT ANIMATION&LOISIR
- A gauche dans le ruban bleu cliquez sur **détail**
- EPREUVES sélectionnez la catégorie qui vous concerne
- EQUIPE choisissez une équipe (1, 2, 3 etc....)
- RENTREZ DATE le jour du match au dimanche soir
- DANS CALENDRIER PLATEAUX/CHALLENGES → cliquez sur la 
- ADMINISTRATIF
- EQUIPES cochez **Présent, Absent ou Absent Prévenu**
- DOCUMENTS A TRANSMETTRE cliquez sur  pour envoyer la feuille du plateau
- COMMENTAIRE(S) facultatif
- VALIDER : Fin pour Les U9 et U7

Suite pour les U11 :

- CLIQUEZ sur l'ONGLET « SPORTIF »
- MATCHS/SAISIR LES MATCHS ET SCORES DU CHALLENGE
- AJOUTEZ UN MATCH cliquez dessus et rentrez les rencontres et les scores
- DEFI GLOBAL cochez le ou les vainqueurs du défi globale (facultatif)
- VALIDER : fin pour les U11

U13

UTILISATION DE LA FMI

ATTENTION QUAND VOUS SCANNEZ LES FEUILLES DE MATCHS RENTREZ LES SCORES !!!!

Info : Les niveaux de la 2^{ème} phase sont dans accueil foot réduit U13. 1ère journée le 8 février 2025.

Matches reportés au 7 décembre 2024 :

Journée du 9 novembre 2024:

Poule N : Jassans Frans 4 / Mille Etangs 2

Journée du 23 novembre 2024:

Poule J : Veyziat2 / Plastics Vallée 6 fém.

Poule Q : FC Bresse Nord 1 / Bourg Péronnas 01 '4

Journée du 30 novembre 2024:

Poule H : Ent Fareins SV 3 R 2 / Ain Sud 4

Forfait : amende 9€

Journée du 30 novembre 2024:

Poule L : FC Priay 2 9€ **Poule P** : OL Sud Revermont 3 9€

Plateaux second tour Pitch du 7 décembre 2024 à 13h30 (Si des plateaux sont annulés à cause mauvais temps, ils seront reportés au samedi 14 décembre):

Impression des feuilles de plateaux et règlement sur le site du district dans pratique>>foot réduit>>U13. Les feuilles de plateaux et le règlement du « Festival Foot U13 Pitch » ont été envoyés aux clubs recevant.

N° 1 à St Martin du Mont : Le Mas Rillier, Bourg Péronnas, St Martin du Mont, CO Plateau.

N° 2 à Lagnieu : Plaine Revermont Foot, Mille Etangs, Côtière Meximieux, Lagnieu

N° 3 à Polliat : FC Bressans, Fareins Trois Rivières, Dortan, Plastic Vallée

N° 4 à Jassans : Bettant, Veyle Saône, Portes de l'Ain, Jassans

N° 5 à St Didier sur Chalaronne : Centre Dombes, Belley CS, Thoissey, Ol Sud Revermont

N° 6 à Trévoux : Essor Bresse Saône, Priay, Misérieux, Dombes Bresse

N° 7 à Châtillon en Michaille : Ambérieu, St Maurice de Gourdans, Valserhône, Viriat

N° 8 à Montréal : Ain Sud, Hautecourt, St Denis les Bourg, Montréal

U11

Attention utilisation du FAL pour la 2^{ème} phase. Une fois la feuille du plateau scannée (obligatoire). N'oubliez pas d'aller dans l'onglet « sportif » vous devez ajouter les rencontres avec les scores. Voir les démarches à suivre au-dessus. Si des plateaux sont annulés, merci de nous le signaler par mail.

Changement de Niveau, engagement ou retrait d'équipes pour la 3^{ème} phase. Merci d'envoyer un mail à footanimation@ain.fff.fr pour le vendredi 20 décembre dernier délai.

Evènement à venir :

Reprise de la 3^{ème} phase le samedi 8 février 2025

Changements de lieux :

Journée du 7 décembre 2024 :

Poule K : à Bellignat à la place d'Izernore

Poule L : Nantua 1, Montréal 4 à Montréal.

Poule L : à Bellegarde (Roger Petit)

Poule U et V : OL Sud Revermont 4 (poule V) reçoit Viriat 3 (poule U)

Horaires des plateaux:

Journée du 7 décembre 2024 :

Poule A : à Montréal 9h30

Poule B : à St Maurice de Beynost 9h30

Poule D : à Montréal 9h30

Poule C : à Feillens 10h30

Poule F : à Jassans 9h30

Poule F : à St Maurice de Beynost 9h30

Poule H : à Feillens 10h30

Poule I : à Marboz 11h00

Poule L : à Montréal 11h00

Poule N : à Châtillon la Palud 11h00

Poule T : à Marboz 11h00

U9

Attention utilisation du FAL pour la 2^{ème} phase. Voir les démarches à suivre au-dessus.
Scanner la feuille du plateau est obligatoire. Si des plateaux sont annulé, merci de nous le signaler par mail.

Changement de Niveau, engagement ou retrait d'équipes pour la 3^{ème} phase. Merci d'envoyer un mail à footanimation@ain.fff.fr pour le vendredi 20 décembre dernier délai.

Evènement à venir :

Reprise de la 3^{ème} phase le samedi 8 février 2025

Changements de lieux :

Journée du 7 décembre 2024 :

Poule Y : à Villereversure 10h00

Horaires des plateaux :

Journée du 7 décembre 2024 :

Poule I : à Montréal 11H00

Poule J : St Martin du Frêne 10h00

Poule K : à Dortan 11h00

Poule R : à St Maurice de Beynost 9h30

U7

Attention utilisation du FAL pour la 2^{ème} phase. Voir les démarches à suivre au-dessus.
Scanner la feuille du plateau est obligatoire. Si des plateaux sont annulé, merci de nous le signaler par mail.

Evènements à venir :

Reprise de la 3^{ème} phase le samedi 8 février 2025

Réunions « J'accompagne U7 » le lundi 3 février 2025 à 19h00 sur les sites suivants

A Châtillon la Palud (stade des Brotteaux)

A Miribel (stade)

A Replonges (Pôle Culturel)

A Foissiat (stade)

A Veyziat (stade)

La répartition des clubs sur les différents lieux est dans foot réduit U7.

Changements de lieux :

Journée du 7 décembre 2024 :

Poule B : à St Denis en Bugey

Changement d'horaire :

Journée du 7 décembre 2024 :

Poule O Haut Bugey : à Dortan 9h30

Poule G Val de Saône: à Feillens 9h00

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable installation

- Demande de la part de la commune de Montmerle sur Saône pour l'éclairage en LEDS de ses deux terrains – dossier différé par le propriétaire des installations
- Demande de la commune d'Izernore pour l'éclairage en LEDS de ses deux terrains – dossiers transmis à la ligue pour validation – attente de décision.
- Demande de la commune de Chalamont pour l'éclairage en LEDS des complexes 2 et 3 – dossiers transmis à la ligue pour validation – attente de décision.

Vérification initiale de gymnase pour la pratique de futsal

- Gymnase municipal de Villars les Dombes NNI 014439901 – classement au niveau futsal 3 jusqu'au 10 décembre 2034.

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA.

- Eclairage du stade Paul Chastel de Belley NNI 010340101 – classement au niveau E6 LEDS jusqu'au 10 décembre 2028.
- Eclairage du stade Daniel Mivière 1 NNI 010960101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Installation du stade Malix de Tenay NNI 014160101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Eclairages des complexes Gérard Goujon 1 et 3 de Bellignat NNI010310101 et NNI 010310103 – rapports à rédiger par la CDTIS – attente de compléments d'informations de la part du propriétaire des installations.
- Eclairage du stade Jean Claude Sollier de Neuville les Dames NNI 012720101 – classement au niveau E7 IM jusqu'au 10 décembre 2026.
- Eclairage du stade Alfred Berthier de Saint Denis en Bugey NNI 013450101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade du Biolay 2 de Saint Etienne du Bois NNI 013500102 – rapport à rédiger par la CDTIS.

Demande de réintégration d'une installation au niveau fédéral

- Installation du stade municipal 2 de Saint Trivier de Courtes NNI 013880102 – retrait en date du 02 novembre 2020 -demande transmise à la ligue.

Programmations du mois de décembre 2024

- Aucune à ce jour.

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS ANNONCENT

Il reste encore de la place en catégorie U11 et en catégorie Séniors.



Olympique SAINT DENIS lès BOURG Invitation à notre tournoi en salle

N° affiliation Fédération Française de Football : 30041 - Ligue Rhône Alpes - District de l'Ain de Football
N° d'agrément : 01.55.81
N° INSEE : 01344



Saint Denis les Bourg, le 24/09/2024

Madame, Monsieur,

L'OLYMPIQUE DE ST DENIS organise ses traditionnels tournois U13 et U15 ainsi que ses plateaux U9 et U11 en salle au gymnase de Saint Denis lès Bourg les samedi 4 et dimanche 5 janvier 2025.



Catégorie U15 : Samedi 4 janvier de 8h30 à 13h00

- 12 équipes maximum.
- Les équipes sont composées de 5 joueurs et 2 remplaçants.
- Tous les joueurs seront récompensés.

Inscription : 30 € pour 1 équipe et 50 € pour 2 équipes.



Catégorie U13 : Samedi 4 janvier de 13h30 à 19h30

- 16 équipes maximum.
- Les équipes sont composées de 5 joueurs et 2 remplaçants.
- Tous les joueurs seront récompensés.

Inscription : 30 € pour 1 équipe et 50 € pour 2 équipes.



Catégorie U9 : Dimanche 5 janvier de 8h30 à 12h30

- 12 équipes maximum.
- Les équipes sont composées de 5 joueurs et 2 remplaçants.
- Tous les joueurs seront récompensés.

Inscription : 25 € pour 1 équipe et 40 € pour 2 équipes.



Catégorie U11 : Dimanche 5 janvier de 13h00 à 19h00

- 16 équipes maximum.
- Les équipes sont composées de 5 joueurs et 2 remplaçants.
- Tous les joueurs seront récompensés.

Inscription : 30 € pour 1 équipe et 50 € pour 2 équipes.

Les équipes seront composées de 5 joueurs + 2 remplaçants maximum.

Nous serions très honorés de votre présence lors de notre édition 2025.

Pour la bonne organisation de cette manifestation, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le coupon réponse ci-dessous, accompagné de votre règlement, **avant le 21 décembre 2024.**

Les joueurs participants à ce tournoi devront posséder une licence.

Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des demandes.

L'organisation et les horaires vous seront communiqués environ 7 jours avant le tournoi, par Email ou courrier (pensez à nous indiquer vos coordonnées).

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus sportifs.

**Votre interlocutrice : Séverine FAVIER
Tél : 06 87 06 08 54**



Olympique SAINT DENIS lès BOURG

Invitation à notre tournoi en salle



N° affiliation Fédération Française de Football : 30041 - Ligue Rhône Alpes - District de l'Ain de Football
N° d'agrément : 01.55.81
N° INSEE : 01344

Saint Denis les Bourg, le 24/09/2024

Madame, Monsieur,

L'OLYMPIQUE DE ST DENIS organise son traditionnel tournoi en salle au gymnase de Saint Denis lès Bourg.



Catégorie Séniors : Vendredi 3 janvier 2025 à partir de 19h30

- 16 équipes maximum.
- Les équipes sont composées de 5 joueurs et 2 remplaçants.

Inscription : 30 € pour 1 équipe et 50 € pour 2 équipes.

Nous serions très honorés de votre présence lors de notre édition 2025.

Pour la bonne organisation de cette manifestation, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le coupon réponse ci-dessous, accompagné de votre règlement, **avant le 21 décembre 2024.**

Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des demandes.

Les joueurs participants à ce tournoi devront posséder une licence ou munis d'un certificat médical.

L'organisation et les horaires vous seront communiqués environ 7 jours avant le tournoi, par Email ou courrier (pensez à nous indiquer vos coordonnées).

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus sportifs.

Votre interlocuteur : Séverine FAVIER
Tél : 06 87 06 08 54

Courrier à adresser à : **Séverine FAVIER - 16 rue Georges GUYNEMER 01000 Bourg en Bresse**
ou

Mail à renvoyer à : 530041@laurafoot.net

COUPON REPONSE A RETOURNER AVANT LE 21 DECEMBRE 2024

Le Club de

Participe à ce tournoi et inscrit équipes

Ne participera pas à ce tournoi

Ci-joint un chèque de €

Coordonnées du responsable :

Nom : **Téléphone :**

Adresse :

Email :



Olympique SAINT DENIS lès BOURG

Inscription tournoi en salle



N° affiliation Fédération Française de Football : 30041 - Ligue Rhône Alpes - District de l'Ain de Football
N° d'agrément : 01.55.81
N° INSEE : 01344

REPONSE A RETOURNER AVANT LE 21 DECEMBRE 2024

Courrier à adresser à : **Séverine FAVIER - 16 RUE GEORGES GUYNEMER 01000 Bourg en Bresse**
ou
Mail à renvoyer à : 530041@laurafoot.net

Le Club de

Participera à ce tournoi et/ou plateaux et inscrit :

Catégorie	Nombre d'équipe(s) engagée(s)	Tarif	Montant total
U9 (5 joueurs + 2 remplaçants)		25 € pour 1 équipe 40 € pour 2 équipes	€
U11 (5 joueurs + 2 remplaçants)		30 € pour 1 équipe 50 € pour 2 équipes	€
U13 (5 joueurs + 2 remplaçants)		30 € pour 1 équipe 50 € pour 2 équipes	€
U15 (5 joueurs + 2 remplaçants)		30 € pour 1 équipe 50 € pour 2 équipes	€
Montant total			€

Ne participera pas à ce tournoi ou plateau

Responsable de catégorie U9	
Nom - Prénom	
Adresse postale	
Adresse mail	
N° de téléphone	

Responsable de catégorie U11	
Nom - Prénom	
Adresse postale	
Adresse mail	
N° de téléphone	

Responsable de catégorie U13	
Nom - Prénom	
Adresse postale	
Adresse mail	
N° de téléphone	

Responsable de catégorie U15	
Nom - Prénom	
Adresse postale	
Adresse mail	
N° de téléphone	

Le **TOURNOI** **U7 ET U9** de Chaneins

SAMEDI 7 JUIN 2025

De 10h à 16h sur le billard de Chaneins (01) !



Buvette et Restauration sur place
U7 - 12 Équipes U9 - 12 Équipes

Coupon Inscription

Club :

Nombre d'équipe(s) : U7 ET U9

Nom du responsable :

Téléphone du responsable :

Coupon à transmettre...

@isnfcc

footballclubisn@gmail.com

M. Penel : 06 23 84 46 44

Règlement à transmettre...

Par **Chèque (25€ par équipe)**

à déposer dans la boîte
aux lettres du Club



devant le
portail de l'école
de Chaneins

LES CLUBS RECHERCHENT

Le club de **Fareins Saône Vallée** recherche entraîneur masculin ou féminin pour encadrer son équipe féminine sénior à 8.

Contact : M. Laurent Didier au 06.99.70.41.88.

*_*_*_*_*_*